

LA CHANSON DES ARTISTES

Parodie de *La Chanson de Zorrino*

INFOS : « La Chanson de Zorrino », soundtrack du film *Tintin et le Temple du Soleil* (1969). **Texte de Jacques Brel**. Parodie écrite et interprétée par Naomi Raitano pour *La Compagnie de l'Horloge en Pièces* (projet « Les Rouages du Carnage »).

Pourquoi faut-il que les artistes s'en aillent ?

Pourquoi faut-il mourir après le 26 mai¹ ? (et le 9 novembre², le 13 mars³, le 18 juin⁴, le 30 octobre⁵, le 5 février⁶,...)

Pourquoi faut-il que les artistes s'en aillent ?

Que les artistes quittent déjà la vie...

Nous étions tant déjà

À chercher votre soutien

Mais pendant ce temps-là

Samedi c'est soldes, tout va bien

Le shopping est bondé

Les gens s'font bousculés

Mais les lieux culturels restent toujours fermés !

Si l'art n'est pas une priorité

Alors pourquoi cette sculpture est-elle autorisée ?

Pourquoi faut-il que les artistes s'en aillent ?

Pourquoi faut-il mourir après le 26 mai ? (et le 9 novembre, le 13 mars, le 18 juin, le 30 octobre le 5 février,...)

Pourquoi faut-il que les artistes s'en aillent ?

Que les artistes quittent déjà la vie...

¹ Le 26 mai 2019, les élections européennes, fédérales, communautaires et régionales belges dévoilaient une forte montée de votes en faveur de l'Extrême droite, connue pour être réfractaire à toutes formes d'expressions (artistiques) contraires à sa vision.

² Le 9 novembre 2019, le gouvernement néerlandophone décide de faire une forte coupe budgétaire dans le secteur culturel. Le mouvement #Thisissourceculture en est la conséquence.

³ Le 13 mars 2020 : début du confinement du secteur culturel dans le cadre de la pandémie Covid-19.

⁴ Le 18 juin 2020 : la demande d'accès pour les artistes au chômage temporaire, proposée à l'Etat fédéral, est renvoyée devant le Conseil d'Etat. Le mouvement Still Standing for Culture du 25 juin en est la conséquence.

⁵ Le 30 octobre 2020 : renforcement des mesures de confinement avec une nouvelle mise à l'arrêt du secteur culturel.

⁶ Le 5 février 2021 : malgré les espoirs, le Comité de concertation luttant contre le Covid-19 n'autorise pas encore d'assouplissements dans les règles en ce qui concerne le secteur culturel.